

## Certification en coaching de visiteurs médicaux de l'industrie pharmaceutique

CATEGORIE : B

### Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Spécifique : ■ **Industrie - Chimie et pharmacie**

Code(s) NAF : —

Code(s) NSF : **222**

Code(s) ROME : **M1502**

Formacode : **33074**

Date de création de la certification : **07/10/2014**

Mots clés : **entraînement individuel et collectif**, **pédagogie adulte**, **visiteurs médicaux**, **coaching**

### Identification

Identifiant : **666**

Version du : **06/06/2018**

### Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Loi DMOS](#)
- [Code de la Santé Publique](#)

Non formalisé :

- [Etudes de l'observatoire paritaire des métiers et formations pharmaceutique](#)

Norme(s) associée(s) :

—

### Descriptif

#### Objectifs de l'habilitation/certification

La certification reconnaît des connaissances et des compétences indispensables aux coach pour les visiteurs médicaux de l'industrie pharmaceutique :

- Coacher et faire progresser les visiteurs médicaux en sachant évaluer, expliquer, transmettre et convaincre afin d'apporter un discours pertinent au regard des discours concernés et en utilisant PowerPoint, la conception et l'animation de formation
- Accompagner les visiteurs médicaux dans la démarche de promotion du médicament (visite duo)

#### Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

#### Descriptif général des compétences constituant la certification

1) Coacher et faire progresser les visiteurs médicaux

- Animer des entraînement collectifs et/ou individuels
- Animer des classes virtuelles
- Coacher à distance

2) Maîtriser les outils

- Développer avec PowerPoint des outils impactant pour les participants

### Public visé par la certification

Salariés

au coaching

- Concevoir une session coaching ou une présentation interne
- Créer des dispositifs et des outils d'évaluation des connaissances et compétences

## Modalités générales

Le candidat peut éventuellement accéder à la certification au travers d'un positionnement préalable permettant :

- Soit de s'inscrire dans une démarche VAE,
- Soit de compléter ses connaissances et compétences par un parcours de coaching allant de 10 jours à 13 jours en présentiel, incluant des exercices pratiques et des échanges entre participants

## Liens avec le développement durable

Aucun

## Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

### Pour l'individu

La certification valorise le candidat et lui reconnaît des compétences et connaissances :

- Elle lui reconnaît les connaissances nécessaires pour mieux convaincre, mieux mettre en avant ses atouts, transmettre les idées,
- Elle lui reconnaît les compétences nécessaires à un coaching efficace des visiteurs médicaux, à la mise en place de présentations structurées, à la prise de parole, à la création d'outils d'évaluation de connaissances et compétences

### Pour l'entité utilisatrice

La certification permet de :

- Garantir le niveau de compétences et de connaissances des coachs pour la visite médicale de l'industrie pharmaceutique
- D'employer un(e) salarié(e) plus efficace, fiable et pédagogue, les rendant plus productif(ve) et efficient(e) dans leur devoir de transmission et de promotion du médicament
- Dans le cadre de la GPEC, d'attester de la compétence et des connaissances du (de la) salarié(e), lui permettant ainsi d'envisager une évolution professionnelle

## Evaluation / certification

### Pré-requis

- Être coach ou coach occasionnel, manager, médecin de liaison, field coach trainers,

### Compétences évaluées

- 1) Coaching et progression les visiteurs médicaux
  - Animation d'entraînement collectifs et/ou individuels
  - Animation de classes virtuelles
  - Coaching à distance
- 2) Maîtrise des outils

### Centre(s) de passage/certification

- Ifis, Boulogne-Billancourt, 92100

- Développement avec PowerPoint d'outils impactant pour les participants au coaching
- Conception d'une session coaching ou d'une présentation interne
- Création de dispositifs et d'outils d'évaluation des connaissances et compétences

*Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)*

aucun

La validité est Temporaire

5 années

**Possibilité de certification partielle :** oui

Étendue de la certification partielle :

Chaque unité de compétence peut faire l'objet d'une validation partielle, ce qui permet au candidat à la certification de valider au fur et à mesure des années ses compétences pour obtenir la certification complète

Durée de validité des composantes acquises :

5 années

Durée accordée pour valider les composantes manquantes :

3 années

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat de compétences format papier et/ou numérique

## Plus d'informations

### *Statistiques*

462 candidats ont été partiellement ou totalement certifiés

### *Autres sources d'information*

<http://www.ifis-academy.fr/solutions-et-services/certification/15-certifications-ifis-inscrites-a-linventaire/>